



STENTYS

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2019**

A propos de STENTYS :

Le groupe STENTYS développe et commercialise des solutions cardio-vasculaires peu invasives pour les besoins de la cardiologie interventionnelle. Sa large gamme de produits innovants, composée de stents actifs, de ballons coronaires et à élution médicamenteuse et d'accessoires cardiovasculaires, est commercialisée dans plus de 60 pays. Grâce à son produit phare, Xposition S, le stent auto-apposant qui s'adapte aux vaisseaux de diamètre variable et permet de traiter les pathologies artérielles complexes, et à son portefeuille de ballons et d'accessoires, STENTYS couvre l'ensemble des indications coronaires.

Plus d'informations sur www.stentys.com.

SOMMAIRE

1	Rapport d'activité : synthèse des comptes semestriels résumés établis selon la norme IAS 34 et commentaires des dirigeants	4
1.1	Analyse des principaux éléments du comptes de résultat	7
1.1.1	Chiffre d'affaires et marge brute	7
1.1.2	Charges opérationnelles	8
1.1.3	Formation du résultat net.....	8
1.2	Analyse du bilan	9
1.2.1	Actif non courant.....	9
1.2.2	Actif courant.....	10
1.2.1	Passif non courant	10
1.2.1	Passif courant	10
2	Comptes consolidés résumés selon les normes IFRS aux 30 juin 2019	11
3	Rapport des commissaires aux comptes sur les Comptes consolidés	37

Rapport d'activité : synthèse des comptes semestriels résumés établis selon la norme IAS 34 et commentaires des dirigeants

Le 22 juillet 2019, la Société a annoncé l'échec d'un processus de recherche de partenaire stratégique et la décision du conseil de proposer aux actionnaires la dissolution anticipée de la Société.

Comme annoncé depuis plusieurs trimestres, les conditions du marché dans lequel la Société exerce son activité se sont considérablement dégradées. Devant un contexte de plus en plus critique pour le développement de la Société, la direction et le conseil d'administration ont activement recherché des solutions aux problématiques de production et de pénétration de marché, qui n'ont malheureusement pas abouti. Le conseil d'administration s'est réuni le 22 juillet 2019 pour dresser le bilan de la situation et prendre les décisions qui aujourd'hui s'imposent compte tenu de l'échec des discussions avec des partenaires potentiels.

Dans un contexte de baisse du prix des stents, ballons et accessoires coronaires qui conduit à une érosion continue de son chiffre d'affaires, la Société fait face à des augmentations tarifaires significatives, imposées par ses sous-traitants de production, et affectant l'ensemble de la gamme des produits de la Société. Après plusieurs mois de négociation avec ses sous-traitants, la Société n'est pas parvenue à obtenir de nouveaux accords lui permettant de maintenir un prix compétitif. Par ailleurs, l'environnement réglementaire de plus en plus restrictif ne permet pas le développement et l'introduction de nouveaux dispositifs moins coûteux dans des délais compétitifs.

Après avoir élargi son portefeuille de produits avec l'acquisition de MINVASYS, la Société a travaillé activement à l'amélioration de ses coûts de production tout en continuant à étudier des solutions de distribution alternatives. Dans ce cadre, et au vu du contexte décrit ci-avant, la Société a initié une recherche de partenaires stratégiques pour améliorer ses circuits de production et de vente. Outre des contacts directs auprès de plusieurs acteurs du secteur, la Société a mandaté en novembre 2018 un conseil financier afin de l'accompagner dans la recherche de partenariats stratégiques européens, nord-américains et asiatiques. Aucune des démarches et discussions menées avec les différents partenaires qui ont été approchés n'a abouti.

Dans ce contexte, le conseil d'administration a estimé que les conditions de viabilité de l'activité de la Société n'était pas réunies et qu'il ne disposait pas d'alternative permettant de maintenir de manière pérenne l'activité de la Société. Le conseil d'administration souhaite donc proposer aux actionnaires de se prononcer sur la dissolution anticipée de la Société pour permettre une liquidation de celle-ci dans les meilleures conditions possibles.

Une assemblée générale extraordinaire a été convoquée au 21 octobre 2019 à l'effet de statuer sur cette proposition. Dans ce cadre, la Société a sollicité auprès du tribunal de commerce compétent la désignation d'un mandataire ad hoc qui l'accompagnera dans le cadre des démarches à effectuer et qui veillera à la préservation des intérêts des différentes parties prenantes, qui a été nommée en date du 7 août 2019.

Dans ce contexte, les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2019 ne sont pas présentés selon le principe de continuité d'exploitation, ils sont présentés en valeur liquidative : les actifs ont été comptabilisés à leur valeur de réalisation. Les passifs ont été comptabilisés en tenant compte de tous les coûts d'exploitation jusqu'à la date effective de la liquidation. Ce changement de méthode comptable nécessite l'utilisation de jugements et d'estimations significatifs qui sont présentés dans la note 3 des annexes aux comptes consolidés présentés ci-après et dont les principaux sont résumés dans les paragraphes 1.2.1 et 1.2.2 ci-après)

La Société attire l'attention du lecteur sur les éléments suivants :

- La valeur de certains éléments de l'actif et du passif a été évaluée par la Société et fait appel à des hypothèses complexes. Si ces hypothèses venaient à évoluer postérieurement à la date d'arrêt des comptes, la situation financière présentée dans les comptes semestriels pourrait être significativement affectée. La valeur des stocks et des créances clients, d'une valeur respective de 1 886 K€ et 2 567 K€ sont particulièrement sensibles à ces estimations (se référer aux notes 5.5 et 5.6 des annexes aux comptes consolidés).
- En l'absence d'offre à date, aucune plus-value latente résultant d'une éventuelle cession de certains actifs incorporels tels que la Marque, la Relation client Minvasys, la plateforme technologique Xposition, ou la licence Capella Peel Away n'a été comptabilisée (se référer à la note 3 des annexes aux comptes consolidés).
- Les dettes fournisseurs incluent des factures non parvenues depuis plusieurs années, au titre des programmes cliniques du Groupe et de droit de propriété intellectuelle, pour un montant total de 1 187 K€ (se référer à la note 6.5 des annexes aux comptes consolidés). Ces dettes ont été maintenues au bilan de la société compte tenu de l'existence de l'exigibilité de la dette au regard du droit des sociétés.
- Le passif de la Société inclut une dette de 1 171 K€, reconnu dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16, et correspondant à l'ensemble des loyers futurs au titre des contrats de location du groupe, jusqu'au terme de ces engagements (dont notamment les loyers futurs des locaux occupés par le Groupe pour un montant total de 883 K€)

Afin de donner une vision claire de sa situation financière, la Société a établi le tableau suivant :

<i>(montants en milliers d'euros)</i>	Note ¹	Au 30 juin 2019
Trésorerie disponible au 30 juin 2019		8 054
Stocks et en-cours	5.5	1 886
Créances client et comptes rattachés	5.6	2 567
Autres créances	5.7	1 335
Autres actifs financiers courants	5.4	215
Actifs à réaliser avant la liquidation		6 003
Provisions des coûts futurs	6.3	- 7 425
Dettes financières court terme	6.2	- 1 171
Fournisseurs et comptes rattachés	6.5	- 3 991
Autres passifs	6.6	- 1 297
Passifs exigibles à terme		- 13 883
Boni de liquidation attendu		174

La société attire l'attention du lecteur sur le fait que le versement d'un boni de liquidation est notamment conditionné à la réalisation de l'ensemble des éléments de l'actif présentés ci-dessus avant la fin de la période de liquidation, et qu'il pourrait également être majoré par une réalisation des actifs meilleure qu'anticipée, ou si la valeur de certains passifs venait à être minorée. La Société rappelle également que cette estimation reste soumise à un nombre important d'aléas que la Société ne maîtrise pas au cours de la période de liquidation.

¹ Se référer aux annexes aux comptes consolidés présentés ci-après

Le tableau suivant résume les comptes (en normes internationales IFRS) de la Société pour les premiers semestres 2018 et 2019 :

<i>(montants en milliers d'euros)</i>	Note¹	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018²
Chiffre d'affaires	7.1	5 063	3 639
Autres produits	7.1	50	2
Total produits opérationnels		5 113	3 642
Coût des marchandises vendues	7.2	-2 831	-2 070
Recherche et développement	7.3	-630	-817
Vente et marketing	7.4	-2 290	-2 359
Frais généraux	7.5	-1 151	-1 252
Paiement fondé sur des actions	7.6	0	-40
Résultat courant opérationnel		-1 789	-2 898
Autres produits et charges opérationnels	7.7	-16 406	-112
Résultat opérationnel		-18 195	-3 010
Résultat financier	7.8	107	-128
Résultat courant avant impôt		-18 089	-3 138
Résultat net		-18 089	-3 138
<i>Nombre moyen pondéré d'action en circulation</i>		26 824 657	23 166 044
<i>Résultat de base par action</i>		-0,67	-0,14
<i>Nombre moyen pondéré d'action potentielles</i>		27 934 762	24 154 052
	Note¹	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018²
Total de l'actif non courant	5	0	7 435
Total de l'actif courant	5	14 057	18 264
TOTAL ACTIF	5	14 057	25 700
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	6	174	18 370
Total du passif non courant	6	0	980
Provisions courantes	6.3	7 425	7
Autres passifs courants		6 458	6 343
Total du passif courant		13 883	6 350
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		14 057	25 700

¹ Se référer aux annexes aux comptes consolidés présentés ci-après

² IFRS 16 a été appliquée en suivant la méthode rétrospective simplifiée, la période comparative au 30 juin 2018 n'a par conséquent pas été modifiée (se référer à la note 1.1 des annexes aux comptes consolidés)

Les principaux faits marquants intervenus au cours du 1^{er} semestre 2019 sont les suivants :

- Le 10 mai 2019, la Société a annoncé le décès de son dirigeant, Monsieur Christophe Lottin à la suite d'une maladie grave dont le cours s'était accéléré. Le conseil d'administration du même jour a décidé que Monsieur Michel Darnaud, alors Président de la Société, assurerait la direction du Groupe en qualité de Président Directeur Général.
- Le Conseil d'administration du 7 février 2019 a attribué 452.500 actions gratuites à condition de performance à des salariés du Groupe. Les conditions de performance de ces actions sont basées sur un objectif de cours de bourse de la Société. Compte tenu de l'annonce du projet de dissolution anticipée de la société, la probabilité d'atteinte de ces objectifs est nulle.
- STENTYS a fait face à des difficultés d'approvisionnement qui ont conduit la Société à retarder certaines expéditions au cours du trimestre et à ne pas pouvoir honorer certaines commandes. Particulièrement affectées par ces événements, les ventes du stent Xposition S ont chuté de -33% en valeur et -38% en volume sur le deuxième trimestre 2019 ;

Les principaux faits marquants intervenus postérieurement au 30 juin 2019 sont les suivants :

- Le 22 juillet 2019, la Société a annoncé l'échec d'un processus de recherche de partenaire stratégique et la décision du conseil de proposer aux actionnaires la dissolution anticipée de la Société (cf. ci-avant)
- Dans le cadre d'un processus de renouvellement de marquage CE, la société a reçu en date du 2 août 2019 une demande des autorités de santé françaises faisant suite à l'annonce de son projet de dissolution et visant à suspendre la commercialisation de son stent Amazonia Sir dans le cadre d'une disposition réglementaire transitoire. Le 7 octobre 2019, la Société a été autorisée à reprendre la commercialisation de ce produit jusqu'au 8 janvier 2020.
- Le Groupe distribue un ballon coronaire actif dans le cadre d'un accord de distribution signé en 2016 et arrivant à échéance en novembre 2019. Ce contrat ne sera pas renouvelé à son échéance du fait d'une décision unilatérale du fabricant. Les ventes de ce produit s'élèvent à 388 K€ au 30 juin 2019. Le Groupe poursuit la commercialisation de ce produit jusqu'au terme du contrat.
- Dans le cadre de son projet de dissolution anticipé, la Société ne recrutera plus de nouveaux patients dans le cadre des études cliniques WIN et SIZING, afin de clore ces études au 30 octobre 2019.

1.1 Analyse des principaux éléments du compte de résultat

1.1.1 Chiffre d'affaires et marge brute

<i>(Montants en milliers euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Chiffre d'affaires	5 063	3 639
Autres produits	50	2
TOTAL DES PRODUITS	5 113	3 642
Coût des marchandises vendues	-2 831	-2 070
MARGE BRUTE	2 282	1 571
Taux de marge brute en %	45%	43%

Au cours du deuxième trimestre 2018, STENTYS a finalisé l'acquisition de la société MINVASYS dont l'activité est consolidée à partir du 1er mai 2018. De fait, la croissance du chiffre d'affaires affichée au premier semestre 2019 est en partie due à des périmètres de consolidation différents.

L'activité du premier semestre 2019 a principalement été marquée par des difficultés d'approvisionnement qui ont conduit la Société à retarder certaines expéditions au cours du trimestre et à ne pas pouvoir honorer certaines commandes. Dans un contexte de très forte pression sur les prix, ces retards de livraison affaiblissent les positions de STENTYS face à des concurrents de tailles beaucoup plus importantes. Particulièrement affectées par ces

événements, les ventes du stent Xposition S ont chuté de -33% en valeur et -38% en volume sur le deuxième trimestre 2019.

Sur l'ensemble du 1er semestre 2019, le chiffre d'affaires du groupe ressort à 5 063 K€, contre 5 508 K€ au premier semestre 2018 en pro forma¹, soit une baisse de 8% par rapport au 1er semestre 2018 en pro forma¹, malgré la bonne performance de la gamme de produits de ballons de dilatation coronaires et d'accessoires dont les ventes ont progressé de 14% au cours du deuxième trimestre 2019 en pro forma¹.

La marge brute hors revenu des licences (autres produits) s'est élevée à 44% au 30 juin 2019 contre 43% au 30 juin 2018. Au premier semestre 2018 la marge brute avait été fortement dégradée par des provisions pour dépréciation des stocks, comptabilisées dans le coût des marchandises vendues. Malgré l'absence de dépréciations au premier semestre 2019, la marge brute a été limitée par les augmentations tarifaires imposées par les sous-traitants du Groupe. Par ailleurs, l'impact des augmentations tarifaires a été limité sur le premier semestre 2019 compte tenu du niveau de stocks au 31 décembre 2018.

Le détail du chiffre d'affaires et de la marge brute est présenté dans les notes 7.1 et 7.2 des annexes aux comptes consolidés semestriels ci-après.

1.1.2 Charges opérationnelles

<i>(Montants en milliers euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Recherche et développement	-630	-817
Vente et marketing	-2 290	-2 359
Frais généraux	-1 151	-1 252
Paielement fondé sur des actions	0	-40
CHARGES OPERATIONNELES	-4 071	-4 469

Les charges opérationnelles sont en diminution de 9% au premier semestre 2019 en lien avec les efforts du Groupe pour maîtriser ses dépenses. Les dépenses de recherche et développement ont notamment diminué de 23%, du fait de la fin de l'amortissement des frais de développement et licences activés (ces actifs ont été intégralement dépréciés au 31 décembre 2018), ainsi que de la fin de certains projets de développements. Les dépenses de ventes & marketing et les frais généraux ont respectivement diminué de 3% et 8% en lien avec la baisse de l'activité.

Le détail des charges opérationnelles est présenté dans les notes 7.3 à 7.6 des annexes aux comptes consolidés semestriels présentés ci-après.

Le résultat courant opérationnel s'est ainsi amélioré de 38% bénéficiant de l'augmentation de la marge brute réalisée par le Groupe grâce à l'acquisition de Minvasys, et de la réduction des dépenses présentées ci-avant.

1.1.3 Formation du résultat net

1.1.3.1 Autres produits et charges opérationnels

Au 30 juin 2019, les autres produits et charges opérationnels correspondent aux coûts associés au projet de dissolution anticipé de la Société. Ils comprennent l'ensemble des dépréciations d'actifs et dotations aux provisions comptabilisés dans le cadre de l'établissement des comptes en valeur liquidative.

¹ Chiffres pro forma non revus par les commissaires aux comptes, présentés selon la norme IFRS 15. L'acquisition de la société Minvasys par STENTYS a été finalisée le 30 avril 2018 et son activité est consolidée à partir du 1^{er} mai 2018. Ces chiffres ont été calculés pour donner une vision comparable de l'activité du groupe comme si l'acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2018.

<i>(Montants en milliers euros)</i>	Note ⁵	<u>30 juin 2019</u>
Ajustement valeur des stocks en valeur réalisable	Note 5.5	942
Reprise de la provision pour départ en retraite		127
Autres produits opérationnels		383
Total des autres produits opérationnels		1 452
Dotation pour provision des coûts futurs	Note 6.3	- 7 425
Dépréciation de l'écart d'acquisition	Note 5.1	- 2 480
Dépréciation des actifs incorporels	Note 5.2	- 3 422
Dépréciation des actifs corporels	Note 5.3	- 1 392
Dépréciation des actifs financiers	Note 5.4	- 124
Dépréciation des stocks	Note 5.5	- 1 607
Dépréciation des créances clients	Note 5.6	- 1 119
Autres charges opérationnelles	Note 1.1	- 290
Total des autres charges opérationnelles		- 17 858
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS		- 16 406

Les stocks de produits finis ont été valorisés à leur valeur réalisable. L'impact de cette réévaluation est un produit de 942 K€ comptabilisé en « Autres produit opérationnels ».

Dans le cadre du projet de dissolution anticipé de la Société, les actifs ont été réévalués à leur valeur de « liquidation ». Des dépréciations de certains actifs ont ainsi été comptabilisées pour un montant total de -10 145 K€.

Par ailleurs, l'ensemble des charges et des produits à venir jusqu'à la liquidation effective de la société a été estimé et comptabilisé sur une ligne spécifique du bilan pour un montant total de 7 425 K€.

D'autres produits et charges opérationnels en lien avec le projet de liquidation du Groupe ont été comptabilisés pour un montant net de 220 K€.

Ces ajustements impactent le résultat du Groupe à concurrence de -16 406 K€ et sont présentés au sein de la ligne « Autres produits et charges opérationnels » de l'état du résultat global.

Le détail des autres produits et charges opérationnels est présenté dans la note 7.7 des annexes aux comptes consolidés présentés ci-après.

1.1.3.1 Résultat financier

Le résultat financier est composé du coût de l'endettement financier net pour 3 K€ au 30 juin 2018 et nul au 30 juin 2019, ainsi que des pertes et gains de change s'élevant à -216 K€ au 30 juin 2018 et à 107 K€ au 30 juin 2019.

Au 30 juin 2019, le résultat financier comprend essentiellement les écarts de conversions sur les activités à l'étranger dans le cadre de la clôture des filiales américaines.

1.2 Analyse du bilan

1.2.1 Actif non courant

La réévaluation des actifs à leur valeur de « liquidation » a généré les dépréciations des actifs principaux suivants :

- Compte-tenu du projet de dissolution anticipée du Groupe, l'écart d'acquisition généré par l'acquisition de Minvasys a été intégralement déprécié ;
- Un test de perte de valeur a été conduit sur la valeur de la Marque et de la Relation client reconnus dans le cadre de l'acquisition de Minvasys en tenant compte des événements présentés dans le paragraphe 1, ce qui a conduit à la dépréciation de ces actifs ;
- La valeur de réalisation des immobilisations corporelles a été considérée comme nulle, en l'absence d'accord sur la cession à un tiers.

⁵ Se référer aux annexes aux comptes consolidés présentés ci-après

1.2.2 Actif courant

La diminution des actifs courant s'explique principalement par les éléments suivants :

- La valeur nette des stocks et en-cours de production a diminué de 30% au premier semestre 2019, en lien avec les difficultés d'approvisionnement et la réévaluation des actifs à leur valeur de « liquidation » qui a conduit le Groupe à constater des dépréciations complémentaires significatives (cf. 1.1.3) ;
- De même, la valeur nette des créances clients a diminué de 40% au premier semestre 2019, notamment en lien avec les provisions significatives comptabilisées dans le cadre de la réévaluation des actifs à leur valeur de « liquidation » (cf. 1.1.3) ;
- Les autres actifs financiers courants comprennent des nantissements de trésorerie dans le cadre de certains appels d'offres pour un montant total de 92 k€ ainsi que le compte courant avec la filiale indienne non consolidée d'un solde de 31 k€ que la Société estime ne pas être en mesure de recouvrer, et qui ont donc été intégralement dépréciés ;
- La trésorerie du Groupe a par ailleurs diminué de 1 824 K€ au cours du premier semestre 2019.

Le détail des actifs courants est présenté dans les notes 5.5 à 5.8 des annexes aux comptes consolidés semestriels présentés ci-après.

1.2.1 Passif non courant

L'ensemble des actifs et passifs de la société sont désormais à échéance court terme et ont été comptabilisés en actifs et passifs courants.

1.2.1 Passif courant

Le passif courant a été principalement modifié par les deux éléments suivants :

- L'ensemble des charges et des produits à venir jusqu'à la liquidation effective de la société a été estimé et comptabilisé sur une ligne spécifique du bilan pour un montant de 7 425 K€ ;
- Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16, un passif financier d'un montant de 1 171 K€ a été reconnu au 30 juin 2019, et correspond à la valeur des engagements du Groupe jusqu'aux terme de ses contrats de location. Ces engagements correspondent principalement aux baux des locaux et des véhicules de société.

Le détail des passifs courants est présenté dans les notes 6.2 à 6.7 des annexes aux comptes consolidés semestriels présentés ci-après.

Comptes consolidés résumés selon les normes IFRS aux 30 juin 2019

STENTYS
Société anonyme
au capital de 804 739,71€
Siège social : 17-19 avenue de la métallurgie
93 210 SAINT DENIS
490 932 449 R.C.S. BOBIGNY

Comptes consolidés résumés selon les normes IFRS au 30 juin 2019

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
(Montants en milliers d'euros)

	Note	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018 ¹
Ecart d'acquisition	5.1	0	2 480
Immobilisations incorporelles	5.2	0	3 500
Immobilisations corporelles	5.3	0	240
Autres actifs financiers non courants	5.4	0	362
Impôts différés actifs		0	853
Total de l'actif non courant		0	7 435
Stocks et en-cours	5.5	1 886	2 711
Créances client et comptes rattachés	5.6	2 567	4 262
Autres créances	5.7	1 335	1 413
Autres actifs financiers courants	5.4	215	
Trésorerie et équivalents	5.8	8 054	9 878
Total de l'actif courant		14 057	18 264
TOTAL ACTIF		14 057	25 700

	Note	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018 ¹
Capital social	6.1	805	805
Primes liées au capital	6.1	112 748	112 746
Pertes cumulées	6.1	- 95 291	-89 893
Résultat de la période	6.1	- 18 030	-5 398
Ecarts de conversion cumulés	6.1	0	110
Total des capitaux propres		174	18 370
Dettes à long terme	6.2	0	0
Provisions non courantes	6.4	0	127
Impôts différés passifs		0	853
Total du passif non courant		0	980
Provisions courantes	6.3	7 425	7
Dettes financières court terme	6.2	1 171	202
Fournisseurs et comptes rattachés	6.5	3 991	4 468
Autres passifs	6.6	1 297	1 567
Produits constatés d'avance		0	105
Total du passif courant		13 883	6 350
TOTAL PASSIF		14 057	25 700

¹ IFRS 16 a été appliquée en suivant la méthode rétrospective simplifiée, la période comparative au 30 juin 2018 n'a par conséquent pas été modifiée (cf note 1.1)

ETAT DU RESULTAT GLOBAL
(Montants en milliers d'euros)

	Note	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018 ¹
Chiffre d'affaires	7.1	5 063	3 639
Autres produits	7.1	50	2
Total produits opérationnels		5 113	3 642
Coût des marchandises vendues	7.2	-2 831	-2 070
Recherche et développement	7.3	-630	-817
Vente et marketing	7.4	-2 290	-2 359
Frais généraux	7.5	-1 151	-1 252
Paiement fondé sur des actions	7.6	0	-40
Résultat courant opérationnel		-1 789	-2 898
Autres produits et charges opérationnels	7.7	-16 406	-112
Résultat opérationnel		-18 195	-3 010
Résultat financier	7.8	107	-128
Résultat courant avant impôt		-18 089	-3 138
Résultat net		-18 089	-3 138
<i>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</i>		26 824 657	23 166 044
<i>Résultat de base par action</i>	6.1	-0,67	-0,14
<i>Nombre moyen pondéré d'actions potentielles</i>		27 934 762	24 154 052
	Note	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018
Résultat net		-18 089	-3 138
<i>Eléments recyclables du résultat :</i>			
Ecart de change sur conversion des activités à l'étranger	6.1	-110	-2
Résultat global de l'exercice		-18 199	-3 140

¹ IFRS 16 a été appliquée en suivant la méthode rétrospective simplifiée, la période comparative au 30 juin 2018 n'a par conséquent pas été modifiée (cf note 1.1)

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(Montants en milliers d'euros)

	Note	Nombre d'actions	Capital social	Primes liées au capital	Pertes cumulées	Ecart actuariels	Réserve de conversion	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2017		17 903 960	537	101 422	-89 950	16	133	12 158
Résultat de la période					-3 138			-3 138
Augmentation de capital avec maintien du DPS		8 312 552	249	10 263				10 512
Apport d'actions		596 805	18	982				1 000
Acquisition d'actions gratuites		11 340						
Contrat de liquidité				-9				-9
Paiements fondés sur des actions	7.6			40				40
Réserves de conversion							-2	-2
Au 30 juin 2018		26 824 657	805	112 698	-93 038	16	132	20 562
Au 31 décembre 2018		26 824 657	805	112 746	-95 354	63	110	18 370
Résultat de la période					-18 089			-18 089
Contrat de liquidité				3				3
Réserve de conversion	6.1						- 110	- 110
Au 30 juin 2019		26 824 657	805	112 748	-113 443	63	0	174

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Montants en milliers d'euros)

	Note	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018 ¹
Résultat de l'exercice		-18 089	-3 138
Amortissements et dépréciations		9 202	377
Dotation aux provisions pour risques		7 425	
Païement fondé sur des actions			40
Autres éléments exclus de la trésorerie		-104	4
Capacité d'auto-financement		-1 566	-2 717
Stocks et en-cours	5.5	346	202
Créances clients	5.6	565	-323
Autres créances	5.7	-53	285
Fournisseurs	6.5	-415	471
Autres passifs courants	6.6	-388	-16
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		55	620
Flux de trésorerie nets liés à des activités opérationnelles		-1 511	-2 097
Acquisition de MINVASYS			-6 500
Trésorerie acquise			1 472
Acquisition d'immobilisation corporelles	5.3	-15	-13
Acquisition d'immobilisation incorporelles			-10
Cessions nettes d'immobilisation financières	5.4	57	-44
Cessions d'immobilisations			1
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		42	-5 094
Augmentation (diminution) des emprunts ²	6.2	-202	-274
Augmentation de capital			10 512
Remboursement des loyers (IFRS 16)	1.1	-153	
Flux de trésorerie nets liés aux opérations de financement		-355	10 238
Profits et pertes de change sur la trésorerie			1
Variation de la trésorerie		-1 824	3 047
Trésorerie à l'ouverture		9 878	8 794
Trésorerie à la clôture		8 054	11 841

¹ IFRS 16 a été appliquée en suivant la méthode rétrospective simplifiée, la période comparative au 30 juin 2018 n'a par conséquent pas été modifiée (cf note 1.1)

² Le montant de la dette financière apportée au 30 juin 2018 par l'acquisition de MINVASYS s'élève à 107 K€

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

1. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Principes d'établissement des comptes du Groupe

Les états financiers consolidés résumés du premier semestre 2019 du groupe Stentys, arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 octobre 2019, ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

S'agissant de comptes résumés, les états financiers consolidés semestriels n'incluent pas l'intégralité des informations financières requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe Stentys pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

Conformément à la norme IAS 10.14, une société ne doit pas établir ses états financiers sur une base de continuité d'exploitation si la direction détermine qu'elle a l'intention, ou qu'elle n'a pas d'autre solution réaliste que de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Par conséquent, compte-tenu des événements postérieurs à la clôture décrits en note 2.2, les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2019 ne sont pas présentés selon le principe de continuité d'exploitation. Ils sont présentés en valeur liquidative : les actifs ont été comptabilisés à leur valeur de réalisation. Les passifs ont été comptabilisés en tenant compte de tous les coûts d'exploitation jusqu'à la date effective de la liquidation. Ce changement de méthode comptable nécessite l'utilisation de jugements et d'estimations significatifs.

Par ailleurs, l'ensemble des actifs et passifs de la société sont désormais à échéance court terme et ont été comptabilisés en actifs et passifs courants.

Les états financiers comparatifs n'ont pas été retraités.

L'impact des ajustements de valeur liquidative sur l'état de la situation financière 30 juin 2019 est présenté ci-dessous :

<i>(montants en milliers d'euros)</i>	Note	Avant ajustements de liquidation	Ajustements de liquidation	Après ajustements de liquidation
Ecart d'acquisition	5.1	2 480	-2 480	0
Immobilisations incorporelles	5.2	3 422	-3 422	0
Immobilisations corporelles	5.3	1 392	-1 392	0
Autres actifs financiers non courants	5.4	339	-339	0
Impôts différés actifs		0	0	0
Total de l'actif non courant		7 633	-7 633	0
Stocks et en-cours	5.5	2 551	-665	1 886
Créances client et comptes rattachés	5.6	3 686	-1 119	2 567
Autres créances	5.7	1 514	-180	1 335
Autres actifs financiers courants	5.4		215	215
Trésorerie et équivalents	5.8	8 054	0	8 054
Total de l'actif courant		15 806	-1 749	14 057
TOTAL DE L'ACTIF		23 439	-9 382	14 057

<i>(montants en milliers d'euros)</i>	Note	Avant ajustements de liquidation	Ajustements de liquidation	Après ajustements de liquidation
Capital social	6.1	805		805
Primes liées au capital	6.1	112 748		112 748
Pertes cumulées	6.1	-95 291		95 291
Résultat de la période	6.1	-1 903	-16 186	-18 089
Ecarts de conversion cumulés	6.1	110	-110	0
Total des capitaux propres		16 469	-16 296	174
Dettes à long terme	6.2	127	-127	0
Provisions non courantes	6.4			0
Total du passif non courant		127	-127	0
Provisions courantes	6.3	0	7 425	7 425
Dettes financières court terme	6.2	1 171		1 171
Fournisseurs et comptes rattachés	6.5	3 991		3 991
Autres passifs	6.6	1 571	-274	1 297
Produits constatés d'avance		109	-109	0
Total du passif courant		6 843	7 041	13 883
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		23 439	-9 382	14 057

Les autres principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la société au 1er janvier 2019 :

- IFRS 16 – « Contrats de locations »
- IFRIC 23 – « Incertitudes relatives aux Traitements fiscaux »
- Amendements à la norme IFRS 9 : « caractéristiques de remboursement anticipé à rémunération négative »
- Amendements à la norme IAS 19 – « avantages du personnel » : modification, réduction, ou liquidation d'un régime ; et
- Améliorations annuelles (2015-2017) des IFRS

Hormis IFRS 16, l'application de ces nouvelles normes est sans impact sur les comptes clos au 30 juin 2019.

Application d'IFRS 16

IFRS 16 « Contrats de locations » remplace IAS 17 et les interprétations connexes IFRIC et SIC. Elle est d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019. Cette norme, en supprimant la distinction entre contrat de location simple et contrat de location financement pour le preneur, requiert la comptabilisation au bilan de tous les contrats de location. Cette comptabilisation consiste en la constatation d'un droit d'utilisation de l'actif, en contrepartie d'une dette locative correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location.

La Société a appliqué la norme IFRS 16 à compter du 1er janvier 2019 en utilisant la méthode rétrospective simplifiée. Les droits d'utilisation au 1^{er} janvier 2019 correspondent à la dette de location. L'application d'IFRS 16 n'a ainsi pas eu d'impact sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2019 et sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société.

Les contrats relevant de la norme IFRS 16 incluent principalement des contrats de location pour les locaux de la Société à Saint-Denis et à Gennevilliers et sa flotte de véhicules.

La Société a appliqué les mesures de simplification suivantes :

- le recours à des évaluations antérieures pour déterminer si les baux sont onéreux,

- la comptabilisation des contrats de location de durée inférieure ou égale à 12 mois qui ne comprennent pas d'option d'achat et les contrats portant sur des actifs de faible valeur en tant que contrats de location à court terme.
- la comptabilisation des contrats de location simple dont la durée résiduelle est inférieure à 12 mois à compter du 1er janvier 2019 ou dont l'actif sous-jacent est de faible valeur en tant que contrats de location à court terme, en comptabilisant en charges les paiements de loyers associés à ces contrats,
- l'exclusion des coûts directs initiaux pour l'évaluation de l'actif lié au titre du droit d'utilisation à la date de la demande de première application, et
- le recours aux connaissances acquises a posteriori pour déterminer par exemple la durée du contrat de location lorsque celui-ci contient des options pour prolonger ou résilier le contrat de location.

Suite à la décision de la société de procéder à la dissolution anticipée de Stentys, la dette de location de la société a été reclassée en court terme au cours de la période et le taux d'actualisation est considéré comme nul pour l'ensemble des contrats de location.

Etant donné que la Société applique la méthode rétrospective simplifiée, les états financiers au 31 Décembre 2018 ne seront pas retraités, comme le permet la norme. Néanmoins, la société présente dans les tableaux suivants les principaux impacts de la norme IFRS 16 à la date de la première application.

Impact de la première application de la norme IFRS 16 sur l'état de la situation financière

(en milliers d'euros)	Au 1er janvier 2019		
	Hors IFRS 16	Impact IFRS 16	Avec IFRS 16
ACTIF			
Immobilisation corporelles	240	1 016	1 256
Total actifs non courants	7 435	1 016	8 451
Total Actif	25 700	1 016	26 716
PASSIF			
Dettes à court terme	202	215	417
Total passifs courant	6 350	215	6 565
Dettes à long terme	0	800	800
Total passifs non courants	980	800	1 780
Réserves	-95 291	0	-95 291
Total capitaux propres	18 370	0	18 370
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	25 700	1 016	26 716

Impact de la première application de la norme IFRS 16 sur l'état du résultat global

(en milliers d'euros)	Au 30 juin 2019		
	Hors IFRS 16	Impact IFRS 16	Avec IFRS 16
Charges externes	-14 259	153	-14 106
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-9 049	-153	-9 202
Résultat opérationnel courant	-1 789	0	-1 789
Charges financières	0	0	0
Résultat net	-18 089	0	-18 089

Impact de la première application de la norme IFRS 16 sur le tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	30 Juin 2019		
	Hors IFRS 16	Impact IFRS 16	Avec IFRS 16
Résultat net total des sociétés consolidées	-18 089	0	-18 089
Amortissements, dépréciations et provisions nettes	16 415	153	16 627
Autres éléments retraités de la trésorerie	-104		-104
Variation du besoin en fonds de roulement	55		55
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-1 664	153	-1 511
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	42		42
Loyers versés sur la période	0	-153	-153
Autres flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	-202		-202
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	-202	-153	-355
(Diminution)/augmentation de la trésorerie	-1 824	0	-1 824

Réconciliation entre les engagements de loyers au 31 décembre 2018 et le passif de location IFRS 16 au 1er janvier 2019

(en milliers d'euros)

Engagements de contrats de location simple publiés au 31 décembre 2018	957
(+) Contrats en cours identifiés sous IFRS 16	59
Passif de location comptabilisé au 1er janvier 2019	1 016
Dont :	
Passif Courant	215
Passif non-courant	800

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne, ou non encore adoptés par l'Union Européenne.

1.2 Périmètre et méthode de consolidation

Les filiales sont toutes les entités sur lesquelles la Société exerce le contrôle, ce contrôle s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la Société en acquiert le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions et les soldes intragroupe sont éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles de la Société.

Le périmètre de la Société au 30 juin 2019 se présente comme suit :

Nom	Pays	Méthode de consolidation		% de contrôle		% intérêt	
		30/06/19	30/06/18	30/06/19	30/06/18	30/06/19	30/06/18
Stentys SA	FR	SC	SC	N/A	N/A	N/A	N/A
Minvasys SAS	FR	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Minvasys India	Inde	NC	NC	99%	99%	99%	99%
Stentys Inc.	USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Stentys Peel Away Inc.	USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%

SC : Société Consolidante

IG : Intégration Globale

NC : Non Consolidée

2. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE EVENEMENTS MAJEURS POSTERIEURS A LA CLOTURE

2.1 Faits marquants de la période

Les principaux faits marquants intervenus au cours du 1^{er} semestre 2019 sont les suivants :

- Le 10 mai 2019, la Société a annoncé le décès de son dirigeant, Monsieur Christophe Lottin. Le conseil d'administration du même jour a décidé que Monsieur Michel Darnaud, alors Président de la Société, assurerait la direction du Groupe en qualité de Président Directeur Général.
- Le Conseil d'administration du 7 février 2019 a attribué 452.500 actions gratuites à condition de performance aux salariés du Groupe. Les conditions de performance de ces actions sont basées sur un objectif de cours de bourse de la Société. Compte tenu de l'annonce du projet de dissolution anticipée de la société, la probabilité d'atteinte de ces objectifs est nulle.
- STENTYS a fait face à des difficultés d'approvisionnement qui ont conduit la Société à retarder certaines expéditions au cours du deuxième trimestre 2019 et à ne pas pouvoir honorer certaines commandes de distributeurs. Dans ce contexte, les ventes du stent Xposition S ont chuté de -33% en valeur et -38% en volume au deuxième trimestre 2019 ;

2.2 Evènements majeurs postérieurs à la clôture

2.2.1 Projet de dissolution anticipé de la Société

Le 22 juillet 2019, la Société a annoncé l'échec d'un processus de recherche de partenaire stratégique et la décision du conseil de proposer aux actionnaires la dissolution anticipée de la Société.

Dans un contexte de baisse du prix des stents, ballons et accessoires coronaires qui conduit à une érosion continue de son chiffre d'affaires, la Société fait face à des augmentations tarifaires significatives, imposées par ses sous-traitants de production, et affectant l'ensemble de la gamme des produits de la Société. Après plusieurs mois de négociation avec ses sous-traitants, la Société n'est pas parvenue à obtenir de nouveaux accords lui permettant de maintenir un prix compétitif. Par ailleurs, l'environnement réglementaire de plus en plus restrictif ne permet pas le développement et l'introduction de nouveaux dispositifs moins coûteux dans des délais compétitifs.

Après avoir élargi son portefeuille de produits avec l'acquisition de MINVASYS, la Société a travaillé activement à l'amélioration de ses coûts de production tout en continuant à étudier des solutions de distribution alternatives. Dans ce cadre, et au vu du contexte décrit ci-avant, la Société a initié une recherche de partenaires stratégiques pour améliorer ses circuits de production et de vente. Outre des contacts directs auprès de plusieurs acteurs du secteur, la Société a mandaté en novembre 2018 un conseil financier afin de l'accompagner dans la recherche de partenariats stratégiques européens, nord-américains et asiatiques. Aucune des démarches et discussions menées avec les différents partenaires qui ont été approchés n'a abouti.

Dans ce contexte, le conseil d'administration a estimé que les conditions de viabilité de l'activité de la Société n'était pas réunies et qu'il ne disposait pas d'alternative permettant de maintenir de manière pérenne l'activité de la Société. Le conseil d'administration souhaite donc proposer aux actionnaires de se prononcer sur la dissolution anticipée de la Société pour permettre une liquidation de celle-ci dans les meilleures conditions possibles. L'impact de cette décision sur les comptes consolidés est présenté dans la Note 1.

Une assemblée générale extraordinaire a été convoquée au 21 octobre 2019 à l'effet de statuer sur cette proposition. Dans ce cadre, la Société a sollicité auprès du tribunal de commerce compétent la désignation d'un mandataire ad hoc qui a été nommé le 7 août 2019 et qui l'accompagnera dans le cadre des démarches à effectuer et qui veillera à la préservation des intérêts des différentes parties prenantes.

2.2.2 Disposition transitoire relative à l'autorisation de commercialisation du stent Amazonia SIR

Dans le cadre d'un processus de renouvellement de marquage CE, et d'une disposition réglementaire transitoire, la société a reçu en date du 2 août 2019 une demande des autorités de santé françaises faisant suite à l'annonce de son projet de dissolution et visant à suspendre la commercialisation de son stent Amazonia Sir. Le 7 octobre 2019, la Société a été autorisée à reprendre la commercialisation de ce produit jusqu'au 8 janvier 2020.

2.2.3 Non renouvellement du contrat de distribution du ballon DEVOIR

Le Groupe distribue un ballon coronaire actif dans le cadre d'un accord de distribution signé en 2016 et arrivant à échéance en novembre 2019. Ce contrat ne sera pas renouvelé à son échéance, du fait d'une décision unilatérale du fabricant. Les ventes de ce produit s'élèvent à 388 K€ au 30 juin 2019. Le Groupe poursuit la commercialisation de ce produit jusqu'au terme du contrat.

2.2.4 Arrêt de l'études cliniques WIN et du registre SIZING

Dans le cadre de son projet de dissolution anticipé, la Société ne recrutera plus de nouveaux patients dans le cadre des études cliniques WIN et SIZING, afin de clore ces études au 30 octobre 2019.

3. UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS DANS L'ETABLISSEMENT DES COMPTES SEMESTRIELS

Au bilan, la réévaluation des actifs à leur valeur de « liquidation » a généré les dépréciations des actifs principaux suivants :

- Ecart d'acquisition : compte-tenu du projet de dissolution anticipée du Groupe, l'écart d'acquisition généré par l'acquisition de Minvasys a été intégralement déprécié (cf note 5.1) ;
- Marque et Relation client : un test de perte de valeur a été conduit en tenant compte des événements présentés en note 2, ce qui a conduit à la dépréciation de ces actifs (cf. note 5.2)
- Immobilisations corporelles : la valeur de réalisation de ces actifs a été considérée comme nulle, en l'absence d'accord sur la cession à un tiers (cf note 5.3) ;
- Autres actifs financiers : les autres actifs financiers comprennent des nantissements de trésorerie dans le cadre de certains appels d'offres pour un montant total de 92 K€ que la Société estime ne pas être en mesure de recouvrer et qui ont donc été intégralement dépréciés (cf note 5.4).
- Stocks et en-cours : les stocks et en-cours de production ont été valorisés à leur valeur de réalisation (cf. note 5.5).
- Créances client : les créances clients ont fait l'objet d'une provision complémentaire pour tenir compte des événements présentés en note 2 (cf. note 5.6)

L'ensemble des charges à venir jusqu'à la liquidation effective de la société a été estimé et comptabilisé sur une ligne spécifique du bilan, et comprend principalement :

- Les dépenses de personnel incluant des salaires jusqu'à la sortie des effectifs de l'ensemble des salariés, soit le 31 mars 2020 ainsi que les coûts de licenciement de l'ensemble du personnel calculés selon les dispositions légales et conventionnelles en vigueur dans les sociétés du Groupe (cf. notes 6.3 et 7.7)
- Les dépenses de recherche et développement correspondant à l'ensemble des coûts en attente de facturation et déjà engagés à la date d'arrêt des comptes dans le cadre du maintien de l'exigence en matière de qualité et d'affaires réglementaires ainsi que dans le cadre des projets de recherche du Groupe (cf. notes 6.3 et 7.7)
- Les coûts de marketing et de vente relatifs aux différents engagements commerciaux du Groupe nécessaires au maintien de son activité jusqu'à l'arrêt de l'activité (cf. notes 6.3 et 7.7).
- Les coûts généraux et administratifs relatifs aux différents montants à payer jusqu'à l'échéance des contrats (y compris les coûts de sortie de ces derniers) et aux autres honoraires légaux et les autres coûts nécessaires à la poursuite de l'activité et à la liquidation (cf. notes 6.3 et 7.7).

Compte tenu de l'absence d'offre à date, aucune plus-value latente résultant d'une éventuelle cession des actifs incorporels suivants n'a été comptabilisée :

- Marque et relation client Minvasys
- Plateforme technologique Xposition
- License Capella Peel Away

De plus, la société bénéficie de déficits reportables pour un montant de 104 776 K€ en France et 859 KUSD aux Etats-Unis au 31 décembre 2018 qui n'ont pas été reconnus à l'actif.

Par ailleurs, le 24 septembre 2019, suite à l'annonce du projet de dissolution anticipé du Groupe, le Groupe a reçu un accord de l'un de ses bailleurs pour rechercher un repreneur et pour la signature d'un avenant de résiliation anticipée dont les principales conditions sont les suivantes :

- Signature d'un nouveau bail avec une société repreneur dont la candidature aura été préalablement acceptée par le bailleur ;
- Restitution des locaux libres de toute occupation, meuble et aménagement ;
- Versement d'une indemnité de résiliation anticipée équivalente à la différence entre le nouveau loyer et le bail actuel, ainsi qu'à un tiers de loyers restants à courir jusqu'au terme de la période ferme actuellement en cours, soit un montant de 260 K€ au 30 juin 2019.

Le montant des loyers futurs au titre de ce bail qui ont été reconnus au passif dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16 s'élève à 707 K€. Dans le cadre de cet accord, si la Société venait à signer une résiliation anticipée de son bail dans les conditions décrites ci-avant, le montant de son passif serait significativement diminué.

A date et en l'absence de repreneur, le droit d'utilisation relatif à ce contrat a été intégralement déprécié.

Dans le cadre de son projet de dissolution anticipé, le Groupe a l'intention de clôturer l'ensemble de ses filiales.

A la date d'arrêt des comptes semestriels, et dans l'attente de l'approbation de son projet de dissolution anticipée par ses actionnaires lors d'une assemblée générale, le Groupe a retenu l'hypothèse d'une poursuite de l'activité jusqu'au 30 novembre 2019.

4. SECTEURS OPERATIONNELS

La norme IFRS 8 requiert de présenter l'information financière regroupée par « secteurs opérationnels ». Les secteurs opérationnels doivent refléter les regroupements effectués par « le principal décideur opérationnel » lorsqu'il alloue les ressources et analyse les performances de l'ensemble consolidé. Outre les aspects de similarité des caractéristiques économiques à long terme, la norme IFRS 8 exige également que les cinq autres critères de regroupement suivants soient remplis :

- a) la nature des produits et services ;
- b) la nature des procédés de fabrication ;
- c) le type ou la catégorie de clients auxquels sont destinés leurs produits et services ;
- d) les méthodes utilisées pour distribuer leurs produits ou fournir leurs services ; et
- e) s'il y a lieu, la nature de l'environnement réglementaire

Le principal décideur opérationnel du Groupe est le Directeur Général assisté du Comité exécutif (ou « Direction générale »).

L'activité du Groupe est basée sur le déploiement de deux gammes de produits complémentaires, la gamme STENTYS et la gamme MINVASYS, avec des décisions opérationnelles prises au niveau de ces produits (investissements dans les projets de recherche et de développement, études cliniques, registres commerciaux, affaires réglementaires). Ces deux gammes ont des positionnements de marché différents, des procédés de production différents, des stratégies commerciales différentes et ne nécessitent pas les mêmes investissements.

La Direction générale affecte les ressources à ces deux secteurs opérationnels et en évalue les performances.

Les décisions prises par la Direction générale se basent sur le reporting interne du Groupe qui présente notamment des données au niveau des produits.

Les portefeuilles de produits étant portés par les deux entités principales du Groupe, STENTYS et MINVASYS, la Société a retenu le périmètre des entités comme segment opérationnel.

5. NOTES SUR L'ACTIF

5.1 Ecart d'acquisition

Au 31 décembre 2018, un écart d'acquisition d'un montant de 2 480 K€ avait été reconnu dans le cadre de l'acquisition de la société MINVASYS.

Le Groupe estimait que ce dernier était représentatif de la présence de synergies et d'autres avantages attendus résultant du rachat de l'entité acquise et qui n'avaient pas été reconnus comme des actifs séparés en IFRS, tels que, notamment, un capital humain et un savoir-faire technologique, commercial et réglementaire.

Dans le cadre du projet de dissolution anticipée du Groupe, et notamment du licenciement de l'ensemble des effectifs, ces éléments n'ont plus de fondement. L'écart d'acquisition résiduel a donc été entièrement déprécié au 30 juin 2019 (cf. Note 2.2). La dépréciation de l'écart d'acquisition est comptabilisée dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels » de l'état du résultat global (cf. note 7.7)

5.2 Immobilisations incorporelles

(Montants en milliers d'euros)	31/12/2018	Augmen- tation	Dimi- nution	FX	Dépréciation	30/06/19
Frais de développement	4 214					4 214
Licences	1 424			7		1 431
Marques	1 050					1 050
Relation client	2 518					2 158
Logiciels	248	12				260
Total valeurs brutes	9 454	12		7		9 473
Frais de développement	-4 214					-4 214
Licences	-1 424			-7		-1 431
Marques					-1 050	-1 050
Relation client	-106	-79			-2 334	-2 158
Logiciels	-210	-11			-38	-260
Total amortissements et dépréciations	-5 954	-89		-7	-3 422	-9 473
TOTAL NET	3 500	-78		0	-3 422	0

La marque et la relation client ont été reconnues au 31 décembre 2018 dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de la société MINVASYS.

Un test de perte de valeur de la marque et de la relation client a été réalisé pour tenir compte des événements suivants intervenus postérieurement à la reconnaissance de ces actifs (cf. Note 2.2) :

- Perte de l'autorisation de commercialisation du stent Amazonia SIR à compter de janvier 2020 (cf. 2.2.2)
- Le non-renouvellement du contrat de distribution d'un ballon actif (cf. 2.2.3)
- Nouveaux tarifs imposés par les sous-traitants de fabrication

Ce test de perte de valeur a conduit à déprécier intégralement la relation client et la marque.

Compte tenu de l'absence d'offre à date, aucune plus-value latente résultant d'une éventuelle cession des actifs incorporels suivants n'a été comptabilisée :

- Marque et relation client Minvasys
- Plateforme technologique Xposition
- Licence Capella Peel Away

Les coûts liés à l'acquisition des logiciels ont été inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces droits ne pouvant être cédés par le Groupe, ils ont été entièrement dépréciés (cf. Note 2.2).

Les dépréciations constatées dans le cadre de l'établissement des comptes en valeur liquidative sont comptabilisées dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels » de l'état du résultat global (cf. note 7.7)

5.3 Immobilisations corporelles

(Montants en milliers d'euros)	31/12/18	Impact IFRS 16	01/01/19	Augmen- tations	Dimi- nutions	FX	Dépré- ciations	30/06/19
Matériel de laboratoire	252		252					252
Agencement et construction	271		271	18	-5			284
Matériel de bureau	90		90			-1		89
Matériel informatique	132		132					130
Droits d'utilisation	0	1 016	1 016	307				1 323
Total valeurs brutes	748	1 016	1 764	325	-5	-1		2 082
Matériel de laboratoire	-252		-252					-252
Agencement et construction	-75		-75	-19			-194	-285
Matériel de bureau	-78		-78	-5		1	-9	-89
Matériel informatique	-102		-102	-10			-19	-132
Droits d'utilisation	0		0	-153			-1 170	-1 323
Total amortissements et dépréciations	-508		-508	-185		1	-1 392	-2 082
TOTAL NET	240	1 016	1 256	140	-5	0	-1 392	0

Dans le cadre du projet de dissolution anticipé du Groupe (cf. Note 2.2), et en l'absence d'offre de reprise de ces actifs, les immobilisations corporelles ont été intégralement dépréciées.

En application de la norme IFRS 16, le Groupe a constaté des droits d'utilisation à l'actif. Ces droits d'utilisation sont représentatifs des loyers futurs sur lesquels le groupe est engagé au 30 juin 2019. Ils comprennent essentiellement les baux de location des locaux du Groupe, ainsi que les contrats de location des véhicules de société du Groupe. Dans le cadre du projet de dissolution anticipé du Groupe, ces actifs ont été intégralement dépréciés.

Comme indiqué en note 3, le 24 septembre 2019, suite à l'annonce de son projet de dissolution anticipé, le Groupe a reçu un accord de l'un de ses bailleurs pour rechercher un repreneur et pour la signature d'un avenant de résiliation anticipée dont les principales conditions sont les suivantes :

- Signature d'un nouveau bail avec une société repreneur dont la candidature aura été préalablement acceptée par le bailleur ;
- Restitution des locaux libres de toute occupation, meuble et aménagement ;
- Versement d'une indemnité de résiliation anticipée équivalente à la différence entre le nouveau loyer et le bail actuel, ainsi qu'à un tiers de loyers restants à courir jusqu'au terme de la période ferme actuellement en cours, soit un montant de 260 K€ au 30 juin 2019.

En l'absence de repreneur à date, le droit d'utilisation relatif à ce contrat a été intégralement déprécié.

De même, les droits d'utilisation résultant des autres contrats ont été intégralement dépréciés.

Les dépréciations constatées dans le cadre de l'établissement des comptes en valeur liquidative sont comptabilisées dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels » de l'état du résultat global (cf. note 7.2)

5.4 Autres actifs financiers

(Montants en milliers d'euros)	31/12/2018	Augmen- tations	Dimi- nutions	Reclasse- ment.	Dépréciation	30/06/2019
Dépôt et cautionnement versés	93	44	-69	-67		0
Autres créances immobilisées	269	3		-272		0
TOTAL NET NON COURANT	362	46	-69	-339		0
Dépôt et cautionnement versés				67		67
Autres créances immobilisées				272	-124	148
TOTAL NET COURANT	0	0	0	339	-124	215

Les autres actifs financiers sont composés des dépôts de garantie versés dans le cadre des contrats de location ou de prestation de services, du compte courant avec la filiale indienne Minvasys India non consolidée, ainsi que la trésorerie nantie au 30 juin 2019.

Les nantissements bancaires s'élèvent à 230 K€ au 31 décembre 2018, ainsi qu'au 30 juin 2019.

La Société estime que les dépôts de garantie versé dans le cadre d'appels d'offres, ainsi que la trésorerie nantie dans le cadre d'appels d'offres ne seront pas recouverts dans le cadre de la résiliation anticipée de ces contrats. Ils ont donc été entièrement dépréciés pour un montant total de 92 K€. Par ailleurs, la Société estime que le compte courant avec sa filiale indienne, présentant un solde de 31 K€, ne sera pas recouvert.

Les 215 K€ résiduels au 30 juin 2019 correspondent donc à la trésorerie qui sera dénantie avant le 31 décembre 2019, et aux dépôts de garantie et ont été intégralement reclassés en autres actifs à court terme.

Les dépréciations constatées dans le cadre de l'établissement des comptes en valeur liquidative sont comptabilisées dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels » de l'état du résultat global (cf. note 7.7)

5.5 Stocks et en cours

(Montants en milliers euros)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Stocks de marchandises	950	788
Stocks en cours de production	1 251	1 365
Stocks de produits finis	993	1 387
Dépréciations	-2 251	-830
Ajustement valeur réalisable	942	
TOTAL	1 886	2 711

La fabrication des produits vendus par le Groupe nécessite l'intervention de plusieurs sous-traitants en Europe et aux États-Unis qui entraîne la gestion d'encours de production.

Les stocks et en cours de production comprennent des stents en cours de fabrication (coating, ajout du cathéter, stérilisation) mais aussi des produits finis stockés (stents actifs et non actifs ainsi que des cathéters d'aspiration, ballons et accessoires). Ces produits sont stockés dans les hôpitaux (stocks en consignation) ainsi que dans la plateforme logistique du Groupe à Gennevilliers.

Au 30 juin 2019, le Groupe a appliqué les principes historiques de dépréciation des stocks tels qu'appliqués au 31 décembre 2018 et a ainsi comptabilisé une reprise de dépréciation de 189 K€ dans les Coûts des ventes.

Dans le cadre de l'établissement des comptes en valeur liquidative (cf. note 1), les stocks ont été valorisés à leur valeur réalisable, c'est-à-dire à la valeur à laquelle le Groupe estime pouvoir vendre ces produits jusqu'à la date d'arrêt de l'activité, diminué des coûts de cession directs.

Les stocks vendus depuis le 30 juin 2019 ont été valorisés sur la base du prix de vente réel ;

Les stocks prévus à la vente jusqu'à la date d'arrêt de l'activité ont été valorisés comme suit :

- Une analyse des ventes historiques du second semestre 2018 et du troisième trimestre 2019 a été réalisée afin de déterminer les quantités que la société devrait être en mesure de vendre d'ici l'arrêt de l'activité, estimé au 30 novembre 2019 ;
- Le prix de vente a été estimé sur la base du prix moyen de vente observé au cours du troisième trimestre 2019 décoté de 20%.

Les stocks ont ainsi été réévalués de 942 K€. Ce produit a été comptabilisé en autres produits opérationnels.

Par ailleurs, une dépréciation complémentaire de 1 607 K€ a été comptabilisée dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels » de l'état du résultat global au titre des éléments suivants :

- Les encours de production du stent Xposition S que la Société ne prévoit pas de transformer ont été intégralement dépréciés pour un montant total de 1 082 K€ ;
- Les prévisions de produits finis invendus ont entraîné la comptabilisation d'une dépréciation pour un montant de 525 K€, dont 164 K€ au titre du stent Xposition S, et 271 K€ au titre du stent Amazonia SIR.

Cette dépréciation tient notamment compte du fait que les stents Amazonia Sir ont fait l'objet d'une suspension temporaire de commercialisation du 2 août 2019 au 7 octobre 2019 (cf. note 2.2.2);

5.6 Créances clients

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	Montant brut	Dépréciation	Valeur Nette
Non échu	2 146		2 146
A moins de 9 mois	1 379		1 379
Entre 9 mois et 1 an	407	- 52	355
A plus de 1 an	1 332	-950	382
TOTAL AU 31 DECEMBRE 2018	5 264	-1 002	4 262

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	Montant brut	Dépréciation	Valeur Nette
Non échu	1 570		1 570
A moins de 9 mois	1 707	-768	939
Entre 9 mois et 1 an	176	-117	59
Entre 1 an et 2 ans	776	-776	0
A plus de 2 ans	537	-537	0
TOTAL AU 30 JUIN 2019	4 768	-2 200	2 567

La maturité présentée correspond à la période (mois ou années) jusqu'à la date d'échéance des factures mesurée au 30 juin 2019. Les paiements des clients que le Groupe n'est pas en mesure d'affecter à une ou plusieurs factures échues sont alloués aux plus anciennes factures échues.

Au 30 juin 2019, le Groupe a appliqué les principes historiques de dépréciation des créances clients tels qu'appliqués au 31 décembre 2018 et a ainsi comptabilisé une dépréciation de 81 K€ dans les dépenses de Ventes & Marketing.

Par ailleurs, à la date d'arrêt des comptes, le Groupe estime qu'il fait face à un risque accru de ne pas recouvrir certaines créances en lien avec l'annonce du projet de dissolution anticipé (cf. Note 2.2). Dans ce contexte, des dépréciations complémentaires ont été comptabilisées en fonction du niveau de risque estimé par zone géographique pour un montant de 1 119 K€ comptabilisée dans les « Autres produits et charges opérationnels » de l'état du résultat global.

5.7 Autres créances

<i>(Montants en milliers euros)</i>	30 juin 2019	31 décembre 2018
Crédit d'impôt recherche	264	456
Autres créances fiscales et sociales	749	385
Autres créances	289	313
Autres actifs financiers courants	31	31
Charges constatées d'avance	0	45
TOTAL	1 335	1 413

Le Groupe bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en moins des charges de recherche et de marketing au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses éligibles et en diminution des immobilisations incorporelles pour la partie des coûts de développement immobilisés conformément à IAS 38.

Le montant du CIR au titre de l'exercice 2018 s'élève à 456 K€. Le Groupe a encaissé une partie de ses crédits d'impôt de 2017 et 2018 pour 182 K€ au premier semestre 2019. Le remboursement du solde est attendu au second semestre 2019. Aucun CIR n'a été comptabilisé au titre du premier semestre 2019.

En 2018, le Groupe a aussi bénéficié du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi pour 17 K€.

Les autres créances fiscales sont relatives principalement à la TVA déductible ainsi qu'au remboursement de TVA demandé.

Au 31 décembre 2018, les charges constatées d'avance correspondaient pour l'essentiel à des dépenses d'assurances et du loyer du 1^{er} trimestre 2019. Au 30 juin 2019, l'ensemble des charges jusqu'à la liquidation effective de la société est comptabilisé directement dans le compte de résultat.

5.8 Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers courants

<i>(Montants en milliers euros)</i>	30 juin 2019	31 décembre 2018
Dépôt bancaire à court terme	7 652	9 476
Instruments financiers à court terme	403	402
TOTAL	8 054	9 878

Les dépôts bancaires sont jugés comme liquides par la société et présentés en équivalents de trésorerie selon IAS7.

Les instruments financiers à court terme sont constitués des comptes à termes de la filiale Minvasys.

6. NOTES SUR LE PASSIF

6.1 Capitaux propres

Au 30 juin 2019, le capital social s'établit à 804 739,71 euros divisé en 26 824 657 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,03€ par action, toutes de même catégorie et toutes libérées

Au cours du premier semestre 2019, aucune opération n'a été réalisée sur le capital.

Dans le cadre du projet de dissolution anticipé du Groupe, les écarts de conversion ont été repris en résultat financier (cf. note 7.8)

Les bons de souscription, options de souscription d'actions et stock-options en cours au 30 juin 2019 se décomposent comme suit :

Type	Date d'Octroi	Date de fin de vie	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options exercées	Nombre d'options caducs	Nombre d'options restantes	Nombre d'actions à émettre	Prix d'exercice
BCE(12-09)	10-02-10	10-02-20	145 000	88 413	56 585	2	1	1,38 €
SO (09-11)	27-09-11	27-09-21	83 748		79 941	3 807	3 807	11,56 €
BSPCE (03-12)	23-03-12	23-03-22	113 500		110 500	3 000	3 807	12,63 €
SO (03-14)	20-03-14	20-03-24	147 368		133 164	14 204	14 204	8,67 €
BSA (12-14)	12-12-14	12-12-19	60 062			60 062	71 094	4,77 €
BSA (12-15)	08-12-15	08-12-20	33 244			33 244	39 350	4,31 €
AGA (01-17)	26-01-17	30-06-20	344 000		245 500	98 500	106 380	n/a
AGA (03-17)	21-03-17	30-06-20	25 000			25 000	27 000	n/a
SO (01-17)	26-01-17	26-01-27	64 800		21 600	43 200	43 200	2,34 €
AGA (01-18)	18-01-18	30-06-20	27 500			27 500	29 700	n/a
SO (01-18)	18-01-18	18-01-28	21 600			21 600	21 600	1,59 €
AGA (02-19)	07-02-19	07-02-20	452 500		131 000	321 500	321 500	n/a
Total			1 518 322	88 413	778 290	651 619	681 643	

Le Conseil d'administration du 7 février 2019 a attribué 452.500 actions gratuites à condition de performance à des salariés du Groupe. Les conditions de performance de ces actions sont basées sur un objectif de cours de bourse de la Société.

Les plans d'actions gratuites (AGA) comprennent des critères d'attributions basée sur l'atteinte de la rentabilité du Groupe ou sur un objectifs de cours de bourse. En cas de dissolution de la Société, les instrument dilutifs qui n'auraient pas été exercés deviendraient caducs.

6.2 Dettes à long terme et à court terme

Au 31 décembre 2018 les emprunts et dettes financières étaient composées de l'avance OSEO pour un montant total de 173 K€ et de 29 K€ d'emprunts bancaires. L'avance remboursable a été intégralement remboursée au 30 juin 2019.

<i>(Montants en milliers euros)</i>	30 juin 2019	31 décembre 2018
Avance remboursable	0	173
Emprunts bancaires	0	29
Dettes de location	1 171	
A moins d'un an	1 171	202
Avance remboursable	0	0
Emprunts bancaires	0	0
A plus d'un an	0	0
TOTAL	1 171	202

La dette de location correspond au montant des loyers futurs des contrats de locations du Groupe, jusqu'à leur terme, reconnu dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16. Les principaux contrats de location du Groupe concernent les baux de location de ses locaux, ainsi que les locations de son parc de véhicules.

Cette dette inclue notamment 884 K€ de loyers au titre des locaux occupés par le Groupe. Si la Société venait à signer une résiliation anticipée de ses baux dans les conditions décrites dans la note 5.3, le montant de ce passif serait significativement diminué.

Au 30 juin 2019, l'ensemble des passifs sont considérés à court terme (cf. note 1.1)

Dans le cadre du projet de dissolution anticipé, la dette de location est présentée en dette à court terme.

6.3 Provisions courantes

<i>(Montants en milliers euros)</i>	30 juin 2019	31 décembre 2018
Provision pour perte d'exploitation	7 425	
Provision pour risque		7
TOTAL	7 425	7

La provision pour perte d'exploitation résulte de l'estimation de l'ensemble des coûts à encourir jusqu'à la dissolution ou liquidation effective de la société. Elle s'élève à 7 425 K€ et est principalement constituée des éléments suivants :

- Les coûts de la poursuite de l'activité, pour un montant total de 3 962 K€, comprenant :
 - o l'ensemble des salaires et traitements du personnel présent au 30 juin 2019 jusqu'à la sortie des effectifs de l'ensemble des salariés, soit jusqu'au 31 mars 2020 (cf. note 3), estimés à 2 810 K€ ;
 - o les autres charges opérationnelles engagées à la date d'arrêté des comptes, et nécessaires à la poursuite de l'activité du Groupe jusqu'au 30 novembre 2019, estimées à 1 153 K€ ;
 - o le coût de production des commandes engagées avant la date d'arrêté des comptes pour 909 K€.
 - o diminué de l'estimation des ventes des produits jusqu'à la date estimée de l'arrêt de l'activité (30 novembre 2019) pour un montant de 1 039 K€.
- Les coûts d'un licenciement pour motif économique de l'ensemble du personnel estimé à 2 133 K€. En effet, le projet de dissolution anticipée implique un licenciement pour motif économique de l'ensemble des salariés du Groupe qui interviendrait entre le 31 décembre 2019 et le 31 janvier 2020 en fonction des réglementations locales des pays dans lesquels sont employés les salariés du Groupe (à la date d'arrêté des comptes, le Groupe emploie des salariés en France, Allemagne, Pologne, Royaume-Uni, Italie et à Dubaï). Par ailleurs, le Groupe estime qu'un nombre restreint de salariés sera amené à rester dans les effectifs du Groupe jusqu'au 31 mars 2020 en vue de permettre la réalisation des actifs du Groupe ainsi que les diligences requises pour la dissolution du Groupe (dont notamment l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2019 et des comptes de liquidation).
- Les coûts nécessaires à la liquidation du Groupe, pour un montant de 1 329 K€, comprenant les dépenses directement liées à l'arrêt de l'activité du Groupe et à sa liquidation (dont 656 K€ d'indemnités de sortie de certains contrats, et 673 K€ de coûts administratifs et juridiques nécessaires à la liquidation)

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	TOTAL PROVISION	Coût de la poursuite de l'activité	Coût du licenciement économique	Coûts directement liés à l'arrêt de l'activité
Chiffre d'affaires sur production en-cours	-1 039	-1 039		
Coûts de production	909	909		
Ventes & Marketing	4 350	2 021	1 623	706
Recherche & Développement	938	631	281	25
Frais Généraux	2 267	1 439	229	598
TOTAL PROVISION	7 425	3 962	2 133	1 329
<i>Dont frais de personnel</i>	<i>4 942</i>	<i>2 810</i>	<i>2 133</i>	

Compte tenu de son montant particulièrement significatif et de son caractère exceptionnel, la dotation de 7 425 K€ a été comptabilisée dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels » de l'état du résultat global (cf. note 7.7).

6.4 Provisions non-courantes

Au 31 décembre 2018, les provisions non courantes étaient uniquement constituées de la provision pour indemnité de départ à la retraite. Compte-tenu de la décision de dissolution anticipée du Groupe, aucune indemnité de retraite ne sera versée. Ainsi la provision a été reprise pour son montant total au 30 juin 2019 de 127 K€.

6.5 Fournisseurs et comptes rattachés

<i>(Montants en milliers euros)</i>	30 juin 2019	31 décembre 2018
Dettes fournisseurs	2 093	2 371
Factures non parvenues	1 899	2 097
TOTAL	3 991	4 468

Au 30 juin 2019, les factures non-parvenues comprennent notamment :

- Des factures non parvenues dans le cadre de la clôture de l'étude américaine Apposition V en juin 2014 pour 339 K€
- Des factures non parvenues dans le cadre des autres études cliniques du Groupe pour 417 K€
- Des factures non parvenues depuis 2015 au titre des redevances sur les brevets licenciés à la Société par le professeur Jacques Seguin utilisés par la Société pour un montant total de 431 K€

6.6 Autres passifs

<i>(Montants en milliers euros)</i>	30 juin 2019	31 décembre 2018
Dettes sociales	563	789
Dettes fiscales et autres dettes	733	778
TOTAL	1 297	1 567

Les autres passifs regroupent les dettes à court terme vis-à-vis des tiers, des salariés et des organismes sociaux et fiscaux.

6.7 Instruments financiers inscrits au bilan

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Créances client nettes	2 567		2 567	
Autres créances	1 335		1 335	
Autres actifs financiers	215		215	
Trésorerie et équivalents	8 054	8 054		
TOTAL ACTIF FINANCIER	12 171	8 054	4 117	

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Dettes à long terme				
Dettes financières court terme	1 171			1 171
Dettes fournisseurs et autres passifs	5 288		5 288	
TOTAL PASSIF FINANCIER	6 458		5 288	1 171

7. NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

7.1 Chiffre d'affaires et autres produits

<i>(Montants en milliers euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Chiffre d'affaires	5 063	3 639
Autres produits	50	2
TOTAL	5 113	3 642

Au cours du deuxième trimestre 2018, STENTYS a finalisé l'acquisition de la société MINVASYS dont l'activité est consolidée à partir du 1er mai 2018. De fait, la croissance du chiffre d'affaires en partie due à des périmètres de consolidation différents.

Sur l'ensemble du 1er semestre 2019, le chiffre d'affaires du groupe ressort à 5,1 M€, soit une baisse de 8% par rapport au 1er semestre 2018 (en pro forma¹) malgré la bonne performance de la gamme de produits de ballons de dilatation coronaires et d'accessoires dont les ventes ont progressé de 14% au cours du deuxième trimestre 2019 (en pro forma¹).

Les difficultés d'approvisionnement ont conduit la Société à retarder certaines expéditions au cours du trimestre et à ne pas pouvoir honorer certaines commandes de clients. Dans un contexte de très forte pression sur les prix, ces retards de livraison affaiblissent les positions de STENTYS face à des concurrents de tailles beaucoup plus importantes. Particulièrement affectées par ces événements, les ventes du stent Xposition S chutent de -33% en valeur et -38% en volume sur le deuxième trimestre 2019 (en pro forma¹).

Chiffre d'affaires par zones géographiques

<i>(Montants en milliers euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Europe	2 842	2 160
Reste du monde	2 222	1 480
TOTAL	5 063	3 639

L'Europe comprend les pays suivants : Portugal, Suisse, Allemagne, Italie, Pologne, Pays-Bas, Grande Bretagne, Grèce, et pays nordiques. Le reste du monde inclut l'Europe de l'est, l'Asie-Pacifique, le Moyen Orient, et l'Amérique latine.

Chiffre d'affaires par catégorie de produits

<i>(Montants en milliers euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Stents	3 011	2 950
Ballons et accessoires	2 052	690
TOTAL	5 063	3 639

Les stents incluent le stent Xposition S de la Société, ainsi que les différents stents actifs distribués par le Groupe. Les ballons et accessoires incluent la gamme de ballons coronaires, avec et sans élution de Sirolimus, les accessoires tels que les valves hémostatiques et les Kits d'inflation, ainsi que les cathéters d'aspiration.

Le montant de la dette financière apportée au 30 juin 2018 par l'acquisition de MINVASYS s'élève à 107 K€
tion de la société Minvasys par STENTYS a été finalisée le 30 avril 2018 et son activité est consolidée à partir du 1^{er} mai 2018. Ces chiffres ont été calculés pour donner une vision comparable de l'activité du groupe comme si l'acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2018.

Chiffre d'affaires par type de clients

<i>(Montants en milliers euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Ventes à des hôpitaux	741	684
Ventes à des distributeurs	4 322	2 956
TOTAL	5 063	3 639

Les ventes à des hôpitaux sont réalisées où la Société est directement présente (France, Italie, Suisse, Allemagne, et Pologne). Les ventes à des distributeurs sont réalisées dans l'ensemble de l'Europe mais aussi sur des marchés où la Société n'est pas présente en direct mais représentée par des distributeurs locaux comme au Moyen Orient, en Asie du Sud-Est, en Europe de l'Est.

7.2 Coût des marchandises vendues

Le coût des marchandises vendues s'élève à 2 831 K€, et prend en compte les coûts facturés par les différents fournisseurs de la chaîne de production, les coûts de transport, les royalties (MAYO et Seguin), et le coût packaging (étiquettes et documentation).

Les dotations et reprises de provision pour dépréciation des stocks dites « régulières » (liées à la péremption des produits et aux anciennes générations) sont présentées dans le coût des marchandises vendues. Au 30 juin 2019 une reprise de provision a été comptabilisée pour 189 K€ contre une dotation de 196 K€ au 30 juin 2018. En raison de leur caractère particulièrement significatif et exceptionnel, les dotations pour dépréciations complémentaires des stocks en lien avec l'arrêt de l'activité du Groupe sont présentées en autres produits et charges opérationnels pour un montant de 1 607 K€. (cf. note 5.5, Note 2.2 et note 7.7)

7.3 Recherche et Développement

<i>(Montants en milliers euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Charges de personnel	382	330
Design & prototypage	50	160
CIR	0	-180
Amortissements	6	358
Autres	192	148
TOTAL	630	817

Les frais de « design et prototypage » comprennent le coût des stents consommés par le département Recherche & développement.

Au 30 juin 2018, les amortissements concernaient essentiellement les frais de développement et licences immobilisés. Ces actifs ont été intégralement dépréciés au 31 décembre 2018.

Les charges comptabilisées sous la rubrique « Autres » regroupent les charges administratives des filiales STENTYS Inc et STENTYS Peel Away, les charges liées aux affaires réglementaires, de contrôle qualité et de propriété intellectuelle, ainsi que les frais de déplacement des équipes de recherche.

Aucun Crédit d'Impôt Recherche (CIR) n'a été déclaré au premier semestre 2019.

7.4 Ventes et Marketing

<i>(Montants en milliers euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Charges de personnel	1 304	1 319
Congrès et communication	576	688
Etudes cliniques	92	169
CIR	0	-95
Amortissements et dépréciations	207	97
Honoraires divers	105	122
Autres	6	60
TOTAL	2 290	2 359

Le poste études cliniques comprend le coût des études TRUNC, WIN, et SIZING. A la date d'arrêté des comptes, le recrutement des patients de ces études a été arrêté. L'ensemble des coûts de suivi des patients des programmes cliniques du Groupe ont été provisionnés (cf. note 6.5)

Aucun Crédit d'Impôt Recherche (CIR) n'a été déclaré au premier semestre 2019.

Le poste « Provisions pour dépréciation » comprend l'amortissement de la relation client, la dépréciation régulière des créances clients, ainsi que l'amortissement du droit d'utilisation reconnu dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16.

Au 30 juin 2019, dans le cadre du projet de dissolution anticipé du Groupe, compte tenu de leur caractère exceptionnel et particulièrement significatif, les dépréciations complémentaires des créances clients sont comptabilisés dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels » de l'état du résultat global (cf. note 7.7, et note 5.6).

7.5 Frais généraux

<i>(Montants en milliers euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Charges de personnel	404	402
Communication	111	164
Honoraires et consultants	263	314
Amortissements	140	18
Autres	232	354
TOTAL	1 151	1 252

Les frais de communication correspondent principalement aux coûts directement liés à la cotation de la Société.

Les dépenses comptabilisées dans le poste « Autres » comprennent les coûts de stockage des produits finis, et les frais d'assurance.

Au 30 juin 2019, les amortissements correspondent essentiellement à l'amortissement du droit d'utilisation constaté dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16.

7.6 Paiement fondé sur les actions

Depuis la création de STENTYS, le Conseil d'Administration a accordé des BCE/BSA/SO à des mandataires sociaux ou à des salariés. La charge correspondante est enregistrée dès l'exercice d'attribution et est étalée sur la période d'acquisition.

Au 30 juin 2019, dans le cadre du projet de dissolution anticipé du Groupe, aucune charge IFRS 2 n'a été constatée au compte de résultat, la Société considérant que la probabilité de réalisation des plans en vie au 30 juin 2019 est nulle.

7.7 Autres produits et charges opérationnels

Au 30 juin 2018, les autres produits et charges opérationnels correspondaient aux frais liés à l'acquisition de la société MINVASYS. Ces frais étaient constitués d'honoraires juridiques, des commissaires aux comptes et de conseils.

Au 30 juin 2019, les autres produits et charges opérationnels se décomposent comme suit :

<i>(Montants en milliers euros)</i>		<u>30 juin 2019</u>
Ajustement valeur des stocks en valeur réalisable	Note 5.5	942
Reprise de la provision pour départ en retraite	Note 6.4	127
Autres produits opérationnels		383
Total des autres produits opérationnels		1 452
Dotation pour provision des coûts futurs	Note 6.3	- 7 425
Dépréciation de l'écart d'acquisition	Note 5.1	- 2 480
Dépréciation des actifs incorporels	Note 5.2	- 3 422
Dépréciation des actifs corporels	Note 5.3	- 1 392
Dépréciation des actifs financiers	Note 5.4	- 124
Dépréciation des stocks	Note 5.5	- 1 607
Dépréciation des créances clients	Note 5.6	- 1 119
Autres charges opérationnelles	Note 1.1	- 290
Total des autres charges opérationnelles		- 17 858
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS		- 16 406

Les autres produits opérationnels et les autres charges opérationnelles correspondent principalement à la reprise des produits et charges constatés d'avance (le principe de séparation des exercices n'étant pas appliqué en valeur liquidative).

Les autres charges opérationnelles comprennent également des honoraires juridiques encourus au cours du premier semestre 2019 dans le cadre de la recherche de partenaires stratégiques pour 110 K€.

7.8 Résultat financier

<i>(Montants en milliers euros)</i>	<u>30 juin 2019</u>	<u>30 juin 2018</u>
Produits de trésorerie et équivalents	1	1
Coût de l'endettement financier brut	-1	-4
Coût de l'endettement financier net	0	-3
Autres produits financiers	107	110
Autres charges financières	0	-236
Résultat financier	107	-216
TOTAL	107	-128

Les Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie sont principalement constitués des intérêts sur les comptes à terme (classés en équivalents de trésorerie).

Au 30 juin 2018, le coût de l'endettement financier brut lié à la charge d'actualisation de l'avance OSEO.

Les autres produits et charges financiers correspondent aux gains et pertes de change. Au 30 juin 2019, les autres produits financiers comprennent également le recyclage des écarts de conversions sur les activités à l'étranger dans le cadre de la clôture des filiales américaines.

8. SECTEURS OPERATIONNELS

Les informations requises par la norme IFRS 8 par secteur opérationnels sont les suivantes :

<i>(Montants en milliers euros)</i>	STENTYS	MINVASYS	STENTYS GROUPE
Chiffre d'affaires de la période	2 497	2 566	5 063
Résultat de l'exercice	-9 681	-8 408	-18 089

9. COMMENTAIRES SUR LES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Suite à l'application d'IFRS 16, au 30 juin 2019 la Société n'a plus d'engagement hors bilan.

10. INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Au cours du premier semestre 2019, la principale modification concernant les parties liées est relative au décès du directeur général, Christophe Lottin.

Rapport des commissaires aux comptes sur les Comptes consolidés

Le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission.